

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AE164

présenté par

Mme Poletti, M. Herbillon, M. Cordier, M. Jean-Claude Bouchet, M. Teissier et M. Quentin

-----

### ARTICLE 2

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« - les pourcentages alloués aux pays les moins avancés (PMA) au sein des politiques d'aide publique au développement portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur l'éducation, sur la santé ainsi que sur l'équilibre entre le multilatéral et le bilatéral. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à faire le point sur le pourcentage de l'aide publique au développement alloué aux PMA , notamment sur les politiques d'égalité femmes/hommes, d'éducation, de santé, et d'équilibre multilatéral/bilatéral.